

# RAPPORT D'ACTIVITES



Conservatoire  
d'espaces naturels  
Provence-Alpes-Côte d'Azur



## **Animation locale en faveur des zones humides**

Alpes-Maritimes

Décembre 2022

# Rapport d'activités

## Animation locale en faveur des zones humides

### Alpes-Maritimes

**Document réalisé par :**

Anaïs Syx - CEN PACA, Responsable du pôle Alpes-Maritimes

**Équipe de terrain :**

Marc Maury - CEN PACA, Directeur

Henri Spini - CEN PACA, Président

**Date de réalisation de l'étude :** Janvier 2022/Décembre 2022

**Date de rédaction du rapport :** Décembre 2022

**Photo de couverture :** Bas-marais, La Madone de Fenestre© G. Martinerie - CEN PACA

**Citation recommandée :**

A.SYX, 2022. *Animation locale en faveur des zones humides (06)* - Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Aix en Provence, 8p.

# Table des matières

|                                                                              |          |
|------------------------------------------------------------------------------|----------|
| _____                                                                        | <b>1</b> |
| <b><i>Structure et intervenants</i></b> _____                                | <b>4</b> |
| 1. Le CEN PACA, un savoir-faire reconnu, au service de la biodiversité _____ | 4        |
| 2. Les intervenants _____                                                    | 5        |
| <b><i>Présentation des territoires</i></b> _____                             | <b>6</b> |
| 1. Animation territoriale : partage des connaissances _____                  | 7        |

# Structure et intervenants

## 1. Le CEN PACA, un savoir-faire reconnu, au service de la biodiversité

Association « loi 1901 » créée en 1975 et agréée au titre de la loi du 10 juillet 1976 sur la protection de la nature dans un cadre régional, le Conservatoire d'espaces naturels de PACA (CEN PACA, ex CEEP) est affilié à la Fédération des Conservatoires d'Espaces Naturels et membre du Réseau Régional des Gestionnaires d'Espaces Naturels Protégés.

Fort des résultats de son action, de son ancrage local et de son assise citoyenne, le CEN Provence-Alpes-Côte d'Azur est reconnu, agréé et habilité à plusieurs titres dans un cadre régional :

- son **agrément Etat/Région du 6 juin 2014** au titre de l'Article L.414-11 du code de l'Environnement qui reconnaît les missions des Conservatoires régionaux d'espaces naturels comme contribuant à la préservation des espaces naturels et semi-naturels notamment par des actions de connaissance, de maîtrise foncière et d'usage, de gestion et de valorisation des espaces naturels, **d'expertise locale et d'animation territoriale en appui aux politiques publiques en faveur du patrimoine naturel** ;
- son **agrément du 3 janvier 2014** accordant le renouvellement dans un cadre régional de l'agrément de protection de l'environnement au titre de l'article L. 141 -1 du code de l'Environnement ;
- l'Arrêté **préfectoral du 10 décembre 2015 habilitant le CEN Provence-Alpes-Côte d'Azur** à être désigné pour prendre part au débat sur l'environnement dans le cadre d'instances consultatives régionales.

Au plus près du territoire, le CEN Provence-Alpes-Côte d'Azur s'inscrit pleinement dans son rôle de **partenaire de la définition, la mise en œuvre et de l'animation de politiques publiques** en faveur de la biodiversité sur le territoire régional. A ces titres, il est :

- contributeur et animateur de la connaissance naturaliste régionale :
  - administrateur de la base régionale SILENE Faune (SINP- Provence-Alpes-Côte d'Azur),
  - animateur et secrétaire scientifique des ZNIEFF,
  - coordinateur de stratégies d'amélioration des connaissances, animateur d'inventaires régionaux et coordinateur de Listes Rouges Régionales Faunistiques,
  - maître d'œuvre des inventaires départementaux des Zones Humides,
  - animateur de 8 Plans Nationaux et Régionaux d'action d'espèces menacées ;
- animateur territorial de DOCOBs Natura 2000, acteur du Plan-Rhône-Saône, animateur départemental en faveur des zones humides,...
- gestionnaires d'espaces naturels protégés : Réserves Naturelles Régionales et Nationales, Espaces Naturels Sensibles des départements, Sites du Conservatoire du Littoral marin et des grands lacs...
- contributeur et partenaire de réflexions régionales structurantes et stratégiques : SRADDET, Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE), Schéma Régional des carrières (SRC), Stratégie Régionale pour la Biodiversité (SRB), le Plan Climat de la région Sud, Schéma d'Orientation pour une Utilisation Raisonnée et Solidaire de la Ressource en Eau (SOURCE)...
- partenaire actif de la gouvernance régionale en faveur de la biodiversité, de l'agriculture et de l'Eau : CRB, CROF, CDPENAF, AGORA, CA SAFER PACA, ARPE...

- promoteur de l'émergence et de l'accompagnement de projet de territoire ayant la triple dimension sociale, économique et environnementale.
- mobilisateurs de partenaires et de financements privés en faveur des enjeux biodiversité et en accompagnement des politiques publiques.

Aujourd'hui le CEN PACA gère 53 000 ha de sites naturels répartis sur 105 sites, il gère 1 réserve naturelle nationale et 2 réserves naturelles régionales, il gère 6 sites du Conservatoire du littoral, il anime 10 plans nationaux d'action, il administre la base de données naturaliste mutualisée régionale SILENE FAUNE et participe à 1 programme LIFE en faveur d'espèces menacées.

## 2. Les intervenants

Pour la réalisation des actions prévues dans le présent document, l'équipe mobilisée comprendra essentiellement les personnes suivantes :

- Anaïs SYX, responsable du Pôle Alpes-Maritimes

Anaïs Syx est en poste sur le département depuis avril 2019, elle a en charge le développement des actions de connaissances et de conservation du patrimoine naturel, la gestion des sites conservatoires et des programmes d'étude sur le département des Alpes-Maritimes.

- Ugo SCHUMPP, chargé de mission flore du Pôle Alpes-Maritimes

Ugo Schumpp est en poste sur le département depuis juin 2020, botaniste, il réalise les inventaires, les suivis flore et les cartographies d'habitats sur les sites en gestion du conservatoire sur le département des Alpes-Maritimes.

- Marc MAURY, Directeur du CEN PACA
- Henri SPINI : Président du CEN PACA (à titre de bénévole)



## Présentation des territoires



Prairie Humide de la Brague (Antibes) © L. Motta - CEN PACA

## **1. Animation territoriale : partage des connaissances**

Suite à la mise en ligne du guide eau et connaissance sur l'espace humide de référence, l'Agence de l'Eau a organisé un webinaire technique de présentation des retours d'expérience de son utilisation. C'est dans ce cadre, que le CEN PACA a assisté à cette réunion technique en présence de l'Agence de l'Eau, et de nombreux partenaires le 12 mai en visioconférence.

Le Conservatoire a également participé à la journée en bottes sur les plans de gestion stratégique des zones humides : de leur élaboration à la déclinaison opérationnelle sur le terrain, du 3 mai 2022.

Le Conservatoire aux côtés de ces partenaires (CRB, CROF, AGORA, CA SAFER PACA, Commissions Patrimoines des PNR, SINPN, RREN RGMA, ARBE, ...) a participé aux réflexions durant l'année sur la gouvernance régionale en faveur de la biodiversité et de l'eau.



**Conservatoire  
d'espaces naturels  
Provence-Alpes-Côte d'Azur**

Siège :

4, avenue Marcel Pagnol  
Immeuble Atrium Bât B.  
13 100 Aix-en-Provence

Tél : 04 42 20 03 83

Fax : 04 42 20 05 98

Email : [contact@cen-paca.org](mailto:contact@cen-paca.org)

[www.cen-paca.org](http://www.cen-paca.org)

Pôle Alpes-Maritimes

90 Chemin Raymond

Villa Thuret

06160 ANTIBES

Tél : 04 92 38 64 76

Le Conservatoire d'espaces naturels  
de Provence-Alpes-Côte d'Azur  
est membre de la Fédération  
des Conservatoires d'espaces naturels



**Conservatoires  
d'espaces  
naturels**

Ce travail a été réalisé grâce au soutien financier des partenaires suivants :

